

DEC192000DR02

**Décision portant nomination de Mme Valérie Chambon aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR3666 intitulée Chimie et Biologie de la Cellule (CBC)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC181898DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'unité mixte n° 3666 intitulée Chimie et Biologie de la Cellule et nommant M. Ludger Johannes en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire de l'UMR3666 en date du 22/02/2019 ;

Considérant que Mme Valérie Chambon a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Meudon du CNRS du 11/03/2014 au 13/03/2014 et du 08/04/2014 au 10/04/2014 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Valérie Chambon, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR3666 intitulée Chimie et Biologie de la Cellule à compter du 01/01/2019.

Mme Valérie Chambon exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Valérie Chambon est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20/02/2020

Le directeur de l'unité  
Ludger Johannes

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Véronique Debisschop

Visa de la déléguée Paris 6/Paris 12 de l'Inserm  
Camille Chaudonneret

Visa du directeur du Centre de Recherche de l'Institut Curie  
Bruno Goud

